

Rapport de la Commission d'Apprentissage

Dans son nouveau cadre clair et gai, avec son installation modernisée, notre Ecole d'apprentissage continue à fonctionner d'une façon normale et satisfaisante sous la conduite de notre camarade Peltier, qui s'acquitte de sa tâche ardue avec dévouement et compétence.

En accord avec les professeurs, MM. Reaux et Marchoux, le nombre d'heures des cours a été aménagé pour permettre à la 3^e année de suivre un cours préparatoire en vue d'affronter avec le maximum de succès, les épreuves théoriques du C.A.P. Pour compléter et pour maintenir l'enseignement donné aux cours, les élèves des trois années font un devoir par semaine sur chaque matière traitée.

Les apprentis de 3^e année passent à tour de rôle une semaine au bureau d'études, où ils se perfectionnent dans l'étude du dessin, notre camarade Rousseil choisit méticuleusement les exercices, puis il guide les élèves pour la bonne conduite du travail.

Notre camarade Michot assure toujours la conduite de la 3^e année; pendant l'année dernière, les apprentis ont construit: 36 vibrateurs de différents types, 1 manipulateur Morse, 1 relais parleur télégraphique, 10 dévidoirs pour le Service géographique, 4 outils pour le montage des capsules de microphone, l'outillage de fabrication pour des prises d'essai du R.6, ainsi que celui des prises à 4 lames pour réglettes à couteaux de sectionnement pour le R.6; ils ont assuré l'exécution de 80 prises d'essai et de 50 prises à 4 lames, ainsi que de nombreuses pièces détachées pour le magasin et l'approvisionnement des multiples.

Comme travaux en cours, ils ont à exécuter 7 tours à bobiner complets et 10 potences pour microphones de standard P.T.T.

Malgré la crise qui sévit, nous avons réussi à assurer le placement de nos apprentis sortant fin septembre.

Les inscriptions à l'Ecole ont été de 25, 10 élèves ont été admis dont 3 fils d'associés, 1 neveu. Pour l'année en cours, nous prions nos camarades désireux de présenter des candidats de se hâter de le faire; parmi les jeunes gens sollicitant l'admission à notre Ecole, un certain nombre fréquentent le cours complémentaire, ce qui laisse espérer que nos futurs apprentis seront studieux et sérieux.

Nous avons eu le regret de nous séparer de trois élèves: un excellent élève de 3^e année qui, atteint par la maladie, a dû cesser tout travail et partir à la campagne, ainsi que deux autres, dont le renvoi a été décidé en raison de leur conduite et de leur manque d'assiduité au travail.

Nous avons eu la satisfaction d'enregistrer l'attribution du C.A.P. aux élèves Estorgues, Klein, Rondeaux, Champoux. Un admissible par les points, Pelletier, évincé par une note éliminatoire aux épreuves théoriques. Deux apprentis n'ont pas été présentés à ces épreuves: Lataye, pour maladie, Imbert, spécialisé dans le dessin.

Lors de la fête organisée par le Comité de patronage du 13^e arrondissement, divers volumes furent attribués comme récompenses à cinq de nos apprentis de 2^e année.

Les apprentis sortants de 3^e année reçurent un diplôme de fin d'apprentissage. Les élèves Estorgues et Rondeaux chacun une médaille d'argent.

La distribution annuelle des récompenses a eu lieu au mois de décembre, des prix en espèces ont été attribués aux élèves de 1^{re} et de 2^e année.

L'Amicale des anciens élèves a fait don à chaque élève de 2^e année d'un exemplaire de *l'Ouvrier mécanicien*.

La Librairie de l'Enseignement technique a offert huit exemplaires de *l'Ajusteur mécanicien*.

La Direction de l'Enseignement technique nous a fait parvenir trois volumes.

Notre camarade Briat a fait attribuer deux prix aux élèves Faribault et Deval, premier et deuxième de la 1^{re} année.

Nous avons reçu de la Direction générale de l'Enseignement technique une subvention de 40.000 francs; du Conseil municipal de Paris une somme de 1.500 francs, et du Conseil général de la Seine 500 francs. Des subventions diverses nous ont été accordées au titre de la taxe d'apprentissage, le montant des sommes reçues est de 12.000 francs.

L'outillage de l'Ecole a été augmenté d'un tour parallèle à l'usage de la 2^e année.

A cette Assemblée, vous aurez à désigner deux membres de la Commission dont le mandat est terminé, nos camarades Rollain et Durpos.

Voici, camarades, ce qu'a été la marche de notre Ecole, à laquelle nous apporterons nos efforts pour son bon fonctionnement.

Récompenses pour l'Année 1931-1932

1 ^{re} ANNÉE		2 ^e ANNÉE	
DEVAL	60 fr.	BOUCRAULT, G.....	80 »
FARIBAUT	60 »	BORY	80 »
TRIPPIER	40 »	CHEVALLIER	70 »
ZILLIOX	35 »	MARTIN	50 »
DOUSSINAUD	30 »	CARRÉ	50 »
DUCLAUD	30 »	BOUCRAULT, H.....	45 »
MÉTRAL	25 »	DARUS	40 »
RONDEAUX	20 »	DALBEIGUE	20 »
ROUCHE	10 »	VOLLEREAUX	20 »

La Commission.

Proposition de la Commission d'Apprentissage

1° Que l'âge maximum d'entrée à l'Ecole soit fixé à 15 ans. Cette limite pourra aller jusqu'à 16 ans pour les jeunes gens sortant de cours supérieurs.

2° Institution, au début de juillet, d'un examen d'entrée du niveau du certificat d'études primaires avant d'arrêter la liste des élèves à admettre à l'entrée d'octobre.

La Commission.